



SLOVENSKI STANDARD
SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018

01-maj-2018

Geografske informacije - Metapodatki - 1. del: Osnove - Dopolnilo A1 (ISO 19115-1:2014/Amd 1:2018)

Geographic information - Metadata - Part 1: Fundamentals - Amendment 1 (ISO 19115-1:2014/Amd 1:2018)

iTeh STANDARD PREVIEW

Information géographique - Métadonnées - Partie 1: Principes de base - Amendement 1 (ISO 19115-1:2014/Amd 1:2018)

[SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018](https://standards.itih.si/catalog/standards/sist/en-iso-19115-1-2015-a1-2018)

Ta slovenski standard je istoveten z: EN ISO 19115-1:2014/A1:2018

<https://standards.itih.si/catalog/standards/sist/en-iso-19115-1-2015-a1-2018>

ICS:

07.040	Astronomija. Geodezija. Geografija	Astronomy. Geodesy. Geography
35.240.70	Uporabniške rešitve IT v znanosti	IT applications in science

SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018 **en,fr,de**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfc44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfc44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 19115-1:2014/A1

Février 2018

ICS 35.240.70

Version Française

**Information géographique - Métadonnées - Partie 1:
Principes de base - Amendement 1 (ISO 19115-
1:2014/Amd 1:2018)**

Geographic information - Metadata - Part 1:
Fundamentals - Amendment 1 (ISO 19115-
1:2014/Amd 1:2018)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 19115-1:2014. Il a été adopté par le CEN le 17 février 2018.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 19115-1:2014/A1:2018) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 211 "Information géographique/Géomatique" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 287 "Information géographique", dont le secrétariat est tenu par BSI.

Cet amendement à la Norme européenne EN ISO 19115-1:2014 devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en août 2018, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en août 2018.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application: Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement (standards.iteh.ai)

Le texte de l'ISO 19115-1:2014/Amd 1:2018 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 19115-1:2014/A1:2018 sans aucune modification.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6df44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6df44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>

NORME
INTERNATIONALE

ISO
19115-1

Première édition
2014-04-01

AMENDEMENT 1
2018-02

Information géographique —
Métadonnées —

Partie 1:
Principes de base

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
Geographic information — Metadata —
(standards.iteh.ai)
Part 1: Fundamentals

AMENDMENT 1

SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>



Numéro de référence
ISO 19115-1:2014/Amd.1:2018(F)

© ISO 2018

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 211, *Information géographique/Géomatique*.

Une liste de toutes les parties de l'ISO 19115 figure sur le site web de l'ISO.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

SIST EN ISO 19115-1:2015/A1:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>

Information géographique — Métadonnées —

Partie 1: Principes de base

AMENDEMENT 1

Page 2, Article 3

Ajouter «ISO 19115-2:2018, *Information géographique — Métadonnées — Partie 2: Extensions pour l'acquisition et le traitement*»

Page 2, Article 3

Remplacer:

ISO 4217:2008, *Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds*

par

ISO 4217:2015, *Codes pour la représentation des monnaies*

Page 2, Article 3

Remplacer:

ISO/TS 19103:2005 <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c6dfe44-b7e0-48d5-b93c-a7449a2bab32/sist-en-iso-19115-1-2015-a1-2018>

par

ISO 19103:2015

dans les Articles 3 et 4.

Page 2, Article 3

Remplacer:

ISO 19109:2005

par

ISO 19109:2015

Page 2, Article 3

Remplacer:

ISO 19110:2005

par

ISO 19110:2016

Page 2, Article 3

Remplacer:

ISO 19119:2005